

En 20 ans, la proportion d'actifs des couronnes des aires d'attraction des villes se déplaçant pour aller travailler a augmenté

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 96 • Avril 2025

En 2021, 730 000 personnes quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail, soit près de sept actifs occupés du Centre-Val de Loire sur dix. Les mobilités domicile-travail concernent davantage les actifs des couronnes des aires d'attraction des villes. La proportion de navetteurs y augmente le plus depuis 1999. Plus de la moitié des actifs occupés des couronnes travaillent au-dehors. Depuis 2010, la population croît davantage dans les communes des pôles situées à proximité immédiate des communes-centres que dans les communes des couronnes. Cette évolution traduit un changement dans la dynamique de la périurbanisation. D'abord étendue à des territoires toujours plus éloignés des pôles, elle tend désormais à se recentrer contribuant au ralentissement de l'étalement urbain.

En vingt ans, la part des actifs qui travaillent là où ils vivent a diminué. En 2021, près de sept actifs occupés sur dix (69,9 %) exercent leur emploi en dehors de leur commune de résidence dans la région, contre 60,2 % en 1999 ▶ **figure 1**. Cette hausse permet d'apprécier dans une certaine mesure l'étalement urbain dans la mesure où cette tendance va de pair avec une installation dans les communes périphériques des pôles d'emploi. Le Centre-Val de Loire se place au 4^e rang des régions de France métropolitaine hors Île-de-France où la part de **navetteurs** parmi les actifs en emploi est la plus élevée (66,7 %). Cette proportion est plus haute dans les Hauts-de-France, le Grand-Est et la Normandie. La proximité avec la région Île-de-France où une part importante de navetteurs se rend pour travailler contribue à expliquer ce constat. Depuis 1999, la part de navetteurs progresse de 9,7 points, davantage qu'en France métropolitaine hors Île-de-France (+8,1 points).

► 1. Évolution de la part des actifs occupés qui travaillent en dehors de leur commune de résidence

Aire d'attraction des villes	1999	2010	2021
Commune-centre	33,4	38,5	38,9
Autre commune du pôle	72,8	75,5	77,2
Commune de la couronne	72,2	78,0	81,1
Commune hors d'attraction des villes	58,6	67,9	73,4
Ensemble	60,2	66,8	69,9

Champ : Personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi qui résident dans la région Centre-Val de Loire.

Source : Composition communale des aires d'attraction des villes 2021, Recensements de la population 1999, 2010 et 2021.

Plus de la moitié des actifs en emploi quittent les couronnes où ils résident pour se rendre sur leur lieu de travail

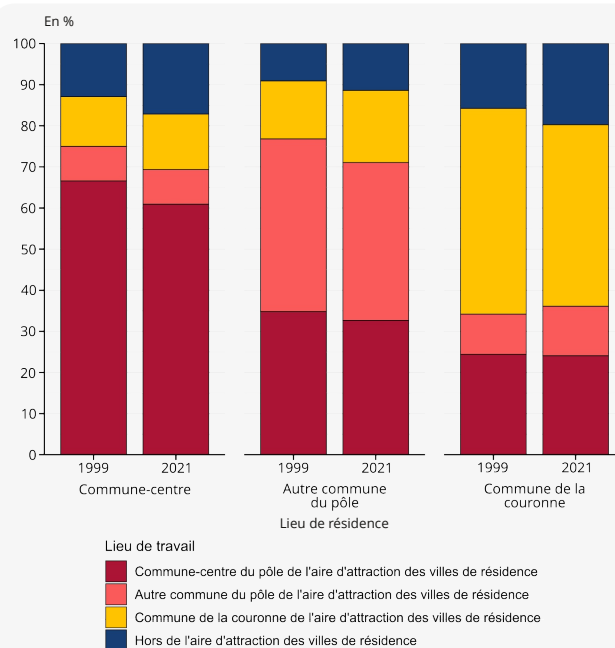
Plus de la moitié de la **population active** régionale (53,5 %) réside dans les couronnes des **aires d'attraction des villes** (AAV) en 2021. Dans le même temps, environ quatre personnes en emploi sur dix (38,5 %) y travaillent. La part de la population active vivant dans ces couronnes a augmenté plus fortement (+4,2 points) que celle des actifs en emploi y exerçant leur activité (+1,4 point) entre 1999 et 2021.

Les couronnes des AAV accueillent plus d'habitants que d'emplois. Avec 60 emplois pour 100 résidents actifs, le **taux de couverture de l'emploi** est relativement faible et en baisse depuis 1999 dans ces espaces (-4 points). Dans les pôles des AAV, ce taux est beaucoup plus élevé et augmente (123 emplois pour 100 actifs résidents, soit 10 points de plus qu'en 1999),

en particulier dans les communes-centres (137 emplois pour 100 actifs résidents, soit 12 points de plus qu'en 1999). En d'autres termes en deux décennies, la vocation de pôle d'emploi des pôles urbains s'est renforcée tout comme le caractère résidentiel des couronnes périurbaines.

Les navetteurs quittent plus fréquemment les couronnes pour rejoindre leur lieu de travail que vingt ans auparavant. En 1999, la moitié des actifs en emploi qui résident dans la couronne d'une AAV travaillent hors de cette couronne. En 2021, ils sont près de 56 % dans cette situation ▶ **figure 2**.

► 2. Évolution de la répartition des lieux de travail selon le lieu de vie des actifs en emploi



Lecture : En 2021, 60,9 % des actifs en emploi qui résident dans la commune centre d'une aire d'attraction des villes y travaillent ; 44,2 % de ceux qui résident dans une commune de la couronne travaillent également dans cette couronne (dans leur commune de résidence ou une autre commune de la couronne).

Champ : Personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi qui résident dans une aire d'attraction des villes de la région Centre-Val de Loire.

Source : Composition communale des aires d'attraction des villes 2021, Recensements de la population 1999 et 2021.

La densité de population augmente plus fortement en périphérie des grandes villes

Le desserrement de la population et des activités, c'est-à-dire le déplacement du centre vers la périphérie des villes, entraîne l'allongement des distances domicile-travail. Une part plus importante de personnes résident en dehors des pôles que vingt ans auparavant. Entre 1999 et 2021, la population augmente plus dans les couronnes (+12,9 %). Elle progresse moins dans les communes des pôles des AAV à proximité immédiate des communes-centres (+6,3 %). La hausse de la population régionale de ces communes des pôles à proximité immédiate des communes-centres est uniquement portée par les aires de plus de 200 000 habitants (respectivement +13,0 % et +13,2 % dans les aires de Tours et Orléans). Contrairement à la tendance observée en France métropolitaine hors Île-de-France (+4 %), la population régionale diminue dans les communes-centres des pôles (-5,1 %).

En 2021, les communes des couronnes comptent près de 50 habitants par km². La densité de population des couronnes augmente (+5 habitants supplémentaires par km² depuis 1999), comme celle des communes des pôles à proximité immédiate des communes-centres. Avec plus de 675 habitants par km², la densité de population de ces communes des pôles à proximité immédiate des communes-centres est la plus élevée en 2021, dépassant celle des communes-centres (625 habitants par km²). En 1999, ces deux types de communes présentaient pourtant une densité de population similaire au sein des pôles, avoisinant 630 habitants par km². Par ailleurs, la densité de population augmente plus à proximité des grandes villes de la région ► **figure 3**, en particulier le long de l'axe ligérien et entre Orléans et Chartres. Dans les autres territoires, la densité de population baisse, notamment entre Vendôme et Châteaudun et à proximité des aires de Châteauroux et Bourges.

La population des communes des pôles à proximité immédiate des communes-centres croît plus vite sur la période récente que celle des couronnes

L'évolution de la population en périphérie des grandes villes diffère selon les périodes. Jusqu'en 2010, la hausse de la population est particulièrement marquée dans les couronnes (+9,8 %), avec plus de 115 000 habitants supplémentaires. Entre 2010 et 2021, cette croissance est moins importante qu'à la période précédente (+2,8 %) et ralentit au fil des années (+2,5 % entre 2010 et 2015 contre +0,2 % entre 2015 et 2021).

À l'inverse, les communes situées à proximité immédiate des communes-centres connaissent un regain de croissance démographique. Entre 1999 et 2010, leur population reste stable (+0,9 % entre 1999 et 2010). Elle progresse entre 2010 et 2021 (+5,3 %). Cette croissance est régulière, avec une hausse de +3,0 % entre 2010 et 2015 et de +2,3 % entre 2015 et 2021. L'augmentation de la population dans les communes des pôles à proximité immédiate des communes-centres entre 2010 et 2021 est près de deux fois plus importante que celle dans les communes des couronnes.

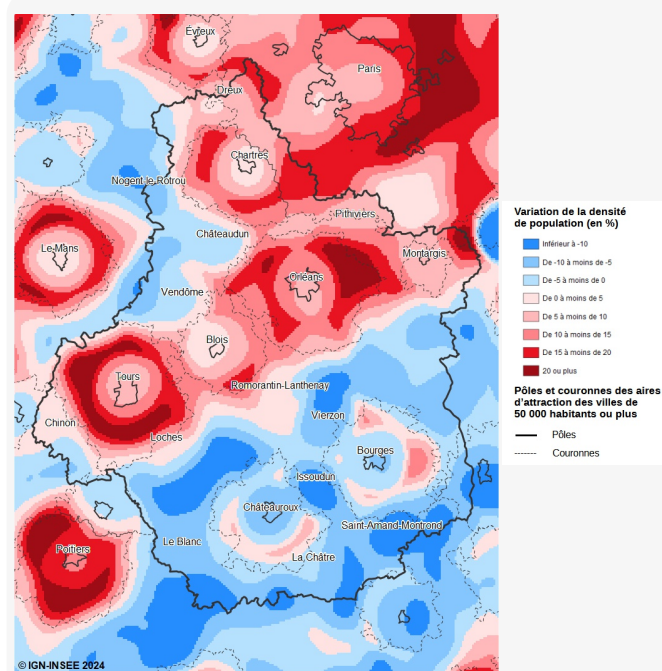
► Sources

Le **recensement de la population** fournit des informations sur la population et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail. Les personnes en emploi au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement.

► Pour en savoir plus

- **Collard A.**, "Depuis 1999, près d'une unité urbaine sur trois s'est étendue ou est nouvellement créée".
- **Ménard B., Movellan J-B., Tillard T., Olivier J., Leconte E.**, "En Centre-Val de Loire, près de 70 % des trajets courts pour aller au travail sont effectués en voiture", *Insee Analyses Centre-Val de Loire n°116*, novembre 2024.

► 3. Variation lissée des densités de population entre 1999 et 2021



Source : Composition communale des aires d'attraction des villes 2021, Recensements de la population 1999 et 2021.

Cette évolution reflète un changement dans la dynamique de la périurbanisation. Longtemps marquée par une extension continue vers des territoires de plus en plus éloignés des pôles, elle se caractérise désormais par une croissance démographique davantage recentrée dans les communes des pôles situées à proximité immédiate des communes-centres. ●

Alexis Collard (Insee)

► Étalement urbain en Centre-Val de Loire

L'étalement urbain correspond à une progression des surfaces urbanisées en périphérie des villes sous l'effet d'un accroissement démographique et de l'implantation de nouvelles activités économiques. Ce phénomène est en particulier favorisé par l'essor des mobilités individuelles et l'attrait pour la maison individuelle. L'étalement urbain est étudié sur vingt ans, depuis 1999. Cette publication qui étudie donc les villes, leurs pôles d'emploi et leurs territoires d'influences selon une approche fonctionnelle du territoire est complémentaire de l'analyse proposée dans la publication **Insee analyse n°123** sur les unités urbaines qui repose sur une approche morphologique de la ville, basée sur la continuité du bâti.

► Définitions

Une **aire d'attraction des villes** (AAV) définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée commune-centre. Une commune hors attraction des villes est une commune située hors des pôles et des couronnes des aires d'attraction des villes.

La **population active** au sens du recensement correspond aux personnes en emploi (population active occupée) auxquelles s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi.

Le **taux de couverture de l'emploi** est le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs résidents.

Les **navetteurs** sont les personnes ayant un emploi (ou actifs occupés) qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

